

Envoyé en préfecture le 20/12/2018

Reçu en préfecture le 20/12/2018

Affiché le **20 DEC. 2018**

ID : 056-215601626-20181217-DB20181205A-BF



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique
Lundi 17 décembre 2018

BUDGET PRIMITIF 2019 – BUDGET PRINCIPAL

Etaient présents :

Ronan LOAS, Serge LECUYER, Antoine GOYER, David DREGOIRE, Hélène BOLEIS, Patricia QUERO-RUEN, Pascaline ALNO, Claudie LE BIHAN, Katherine GIANNI, Jean-Luc MADEC, Martine LIEDOT, Bernard CLERGEON, Armelle GEGOUSSE, Anne-Valérie RODRIGUES, Michel ROUALO, Dominique DAUGES, Dominique QUINTIN, Isabelle LE RIBLAIR, Daniel LE LORREC, Irène BELLEC, Michel LE MESTRALLAN, Yolande ALLANIC, Jean-Guillaume GOURLAIN, Thierry LE FLOCH, Sylvain BRITEL.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Patrick GOUELLO à Katherine GIANNI, Pierre-Yves CAINJO à Antoine GOYER, Christelle CAINJO à Hélène BOLEIS, Loïc TONNERRE à Michel ROUALO, Philippe DONIES à Isabelle LE RIBLAIR, Teaki DUPONT à Dominique QUINTIN.

Absents : Dominique SAURAY, Nolwenn DELALEE.

Secrétaire de séance : Pascaline ALNO

Présents : 25
Pouvoirs : 06
Absents : 02

n°05a

DIRECTION DES RESSOURCES

BUDGET PRIMITIF 2019 – BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur : Antoine Goyer

Le Maire arrête le budget primitif 2019 du budget de la ville, en équilibre, aux montants suivants :

Section INVESTISSEMENT

Dépenses et recettes : 7.825.000 €

Section FONCTIONNEMENT

Dépenses et recettes : 20.185.000 €

Vu le Code général des collectivités ;

Vu l'avis de la commission « finances, ressources humaines » du lundi 10 décembre 2018 ;

Vu le rapport présenté en séance du conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

➤ **ARRETE** le budget conformément aux équilibres ci-dessus

Délibération adoptée à la MAJORITE

12 CONTRE (Loïc Tonnerre – Michel Roualo – Dominique Daugès – Teaki Dupont – Dominique Quintin – Isabelle Le Riblair – Philippe Donies – Daniel Le Lorrec – Michel Le Mestrallan – Thierry Le Floch- Irène Bellec – Sylvain Britel)

2 ABSTENTIONS (Jean-Guillaume Gurlain – Yolande Allanic)

Le registre dûment signé.

Pour extrait certifié conforme.

Ronan LOAS,

Maire

